

# Dossier d'Informations – Atelier Découverte

Organisme de formation certifié Qualiopi – Dreads Expert, Saint-Raphaël (Var)

## Objectif

Apprendre à créer et entretenir des dreadlocks naturelles sur différents types de cheveux : afro et caucasien. Cette formation de deux jours permet d'acquérir les bases essentielles de la technique professionnelle de création et d'entretien des locks naturelles, dans le respect du cheveu et du cuir chevelu.

## Public visé & prérequis

L'Atelier Découverte s'adresse :

- aux professionnels de la coiffure, artisans, indépendants ou micro-entrepreneurs souhaitant se spécialiser dans la création et l'entretien de dreadlocks naturelles ;
- aux particuliers passionnés, souhaitant apprendre la technique pour leur usage personnel ou préparer une future reconversion dans l'univers des locks ;
- aux créateurs et artisans qui souhaitent élargir leur offre vers la vente d'accessoires, d'extensions ou de produits capillaires dédiés aux dreadlocks ;
- ainsi qu'aux personnes ayant déjà une première expérience dans la création ou l'entretien des dreadlocks naturelles, mais qui souhaitent approfondir leur technique, adopter une méthode plus douce, plus efficace et plus performante, et ajouter de la valeur à leur savoir-faire professionnel.

Aucun diplôme n'est requis pour suivre la formation.

Cependant, pour proposer une prestation de service en coiffure rémunérée, il est obligatoire de détenir un CAP Coiffure et d'être déclaré auprès de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (code NAF 9602A). Ce diplôme est une exigence légale dès lors qu'il s'agit de travailler directement sur les cheveux d'autrui à titre professionnel.

En revanche, si le stagiaire souhaite :

- proposer des services autour des dreadlocks sans acte de coiffure (ex. : création d'extensions à la main, réparation, accessoires, vente de mèches naturelles ou synthétiques, produits ou crochets) ;
- créer, fabriquer ou commercialiser des extensions ou produits capillaires ;
- vendre des accessoires, bijoux ou produits d'entretien dédiés aux locks ;

Dans ce cas, aucun CAP Coiffure n'est requis. L'activité peut être exercée en toute autonomie, avec une immatriculation auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), sous un code NAF adapté à l'activité de vente ou de fabrication.

Cette distinction permet à chacun de se positionner selon son projet professionnel, qu'il s'agisse :

- d'un métier de service (coiffure / entretien) soumis au CAP Coiffure ;
- ou d'une activité de création, vente ou fabrication libre, déclarée en Chambre de Commerce.

## **Durée, lieu & capacité d'accueil**

Durée : 2 jours (9h à 17h, avec 1h de pause déjeuner).

Lieu : Dreads Expert – Saint-Raphaël (Var), ou directement dans le salon de coiffure du stagiaire si les conditions techniques le permettent.

Capacité d'accueil : 3 apprenants maximum par session.

Organisation : dates fixées selon les disponibilités de la formatrice et des stagiaires (session individuelle ou collective possible).

## **Programme & matériel pédagogique**

### **Module 1 – Origines & compréhension des dreadlocks naturelles**

- Panorama des techniques existantes
- Présentation des outils et produits adaptés

### **Module 2 – Création de dreadlocks naturelles**

- Analyse du cheveu et définition du diamètre adapté
- Réalisation du quadrillage
- Techniques de crêpage, picking, crochetage et méthode 'Swedish Touch'
- Création sur cheveux longs, fins, frisés ou afro
- Finitions : pointes pinceaux ou rondes

### **Module 3 – Entretien des dreadlocks naturelles**

- Reprise des racines et entretien des longueurs
- Soins hydratants, purifiants et nourrissants
- Routine d'entretien et conseils produits
- Mise en pratique sur modèle réel pour valider les gestes techniques.

## **Kit professionnel inclus**

Chaque participant reçoit un kit complet, fourni et inclus dans le tarif, comprenant :

- 1 crochet professionnel
- 1 peigne
- 3 petites pinces et 3 grandes pinces
- 1 produit de préparation en spray
- 1 ceinture professionnelle de travail
- 1 tête à coiffer professionnelle (cheveux afro ou caucasiens longs)
- 1 support de fixation pour tête à coiffer.

## **Évaluation & certification**

- Évaluation continue tout au long de la formation
- Validation des compétences en fin de parcours, en présentiel ou distanciel selon le profil du stagiaire
- Attestation officielle de formation délivrée à l'issue de l'atelier Découverte.

## **Bonus exclusif**

1 heure de suivi individuel à distance (visioconférence) offerte après la formation, afin d'accompagner chaque stagiaire dans la mise en pratique de ses nouvelles compétences et

l'aider à surmonter d'éventuelles difficultés techniques rencontrées lors de ses premières réalisations.

## **Accessibilité & adaptation aux besoins spécifiques**

Les formations Dreads Expert sont ouvertes aux personnes en situation de handicap. Chaque demande est étudiée individuellement afin de mettre en place les aménagements nécessaires : adaptation du rythme, assistance pédagogique, supports accessibles ou intervention d'un référent handicap si besoin. Pour toute demande spécifique, les stagiaires peuvent contacter la formatrice avant l'inscription afin d'évaluer les modalités d'accueil possibles.

## **Tarif & règlement**

Tarif : 1 399 € HT (1 678,80 € TTC)

Acompte de 40 % à la réservation, solde à la fin de la formation.

Règlement possible par carte, virement, espèces ou en paiement jusqu'à 4 fois sans frais (AlmaPay / PayPal).

## **Modalités d'accès & financement**

Formation éligible à un financement OPCO / FAFCEA pour les professionnels selon leur statut. Non éligible CPF.

Un accompagnement personnalisé est proposé pour la constitution du dossier de financement.

## **Contact & mentions légales**

Dreads Expert SASU – Organisme de formation certifié Qualiopi  
205 Rue Isaac Newton, Technoparc Epsilon 1 – 83700 Saint-Raphaël  
[contact@dreads-expert.com](mailto:contact@dreads-expert.com) | 07 68 25 82 60 / 09 50 64 24 64  
N° de déclaration d'activité : 93830754883 (DREETS PACA)  
Certification Qualiopi délivrée par Atalia Certification.

# ■ Guide pratique – Financer une formation avec l'OPCO ou le FAFCEA

Se former à la création et à l'entretien de dreadlocks naturelles représente bien plus qu'un apprentissage technique : c'est un véritable investissement professionnel. Selon le statut de l'entreprise, il est souvent possible d'obtenir une prise en charge partielle ou totale du coût de la formation grâce aux organismes financeurs tels que l'OPCO EP ou le FAFCEA.

Ce guide a été conçu pour accompagner pas à pas chaque professionnel(le) dans la compréhension de ses droits à la formation, l'identification de son organisme, et la constitution de son dossier de financement — de manière simple, claire et structurée.

## ■ Étape 1 – Identifier son organisme financeur

Selon le statut professionnel, l'organisme de financement varie :

### **Salariés, gérants-salariés ou collaborateurs d'un salon de coiffure → OPCO EP**

(Opérateur de Compétences des Entreprises de Proximité)

- 0 809 908 908 (numéro non surtaxé)
- [www.opcoep.fr](http://www.opcoep.fr)
- [contact@opcoep.fr](mailto:contact@opcoep.fr)

### **Chefs d'entreprise non-salariés, artisans ou travailleurs indépendants → FAFCEA**

(Fonds d'Assurance Formation des Chefs d'Entreprise Artisanale)

- 01 42 61 53 61
- [www.fafcea.com](http://www.fafcea.com)
- [contact@fafcea.com](mailto:contact@fafcea.com)

### **Entreprises commerciales ou activités de vente / création / bien-être sans CAP coiffure → Chambre de Commerce (CMA)**

Il convient de contacter directement la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) ou la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) de sa région pour connaître l'organisme de financement correspondant.

## ■ Étape 2 – Vérifier son code APE

Le code APE (Activité Principale Exercée) figure sur l'extrait Kbis, l'attestation URSSAF ou l'avis SIRENE. Ce code détermine l'organisme de financement auquel l'entreprise est rattachée.

- Si le code commence par **9602A (Coiffure)** → affiliation à l'**OPCO EP**
- Si l'activité est artisanale (coiffure, esthétique, bien-être, massage, etc.) → dépend du **FAFCEA**
- Si l'activité principale est commerciale (vente d'extensions, accessoires, produits capillaires,

etc.) → dépend de la **Chambre de Commerce**

## ☛ **Étape 3 – Contacter son organisme**

Un simple appel ou un message suffit pour obtenir les informations nécessaires :

*« Bonjour, je suis gérant(e) / artisan(e) dans le domaine de la coiffure ou des dreadlocks naturelles, et je souhaite connaître le montant de mes droits à la formation disponibles afin de financer une formation professionnelle avec Dreads Expert, organisme certifié Qualiopi.*  
»

L'organisme indiquera les montants disponibles, les modalités de prise en charge et la procédure à suivre.

## ■ **Étape 4 – Connaître son budget formation**

Deux cas principaux peuvent se présenter :

### 1■■ **Gérant(e)-salarié(e) ou salarié(e) d'une entreprise**

- L'OPCO EP prend en charge les formations des salariés.
- Le budget dépend des cotisations URSSAF versées sur la masse salariale.

### 2■■ **Chef(fe) d'entreprise non-salarié(e) (TNS, artisan, micro-entrepreneur)**

- Le FAFCEA finance les formations des travailleurs indépendants.
- Il est possible de créer un espace personnel sur [www.fafcea.com](http://www.fafcea.com) pour vérifier les droits acquis et la cotisation à jour via la CMA.

## ■ **Étape 5 – Constituer son dossier de financement**

Une fois l'organisme identifié, la demande de prise en charge peut être déposée. Le dossier doit généralement comprendre :

- Le programme de formation détaillé (avec objectifs, durée et méthodes pédagogiques)
- Le devis Dreads Expert signé
- Le numéro de déclaration d'activité : 93830754883
- La certification Qualiopi (Atalia Certification)

La réponse de l'organisme est généralement transmise dans un délai de 2 à 3 semaines.

## ■ **Accompagnement personnalisé**

L'équipe Dreads Expert accompagne chaque apprenant(e) dans la préparation de son dossier de financement :

- Identification de l'OPCO ou du FAFCEA adapté
- Vérification du code APE
- Constitution complète du dossier

- [contact@dreads-expert.com](mailto:contact@dreads-expert.com)
- 07 68 25 82 60
- [www.dreads-expert.com](http://www.dreads-expert.com)

# CERTIFICAT

N° ATA 1649 2025

## DREADS EXPERT

N° de déclaration d'activité : 93830754883 / SIREN : 880662994

### *En l'application :*

- ✓ Du décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle,
- ✓ Du décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, mentionné à l'article L. 6313-3 du code du travail,
- ✓ De l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail,
- ✓ De l'arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019
- ✓ Du décret n°2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle
- ✓ Du Guide de lecture du Référentiel National Qualité publié sur le site du ministère du travail,
- ✓ Du programme de certification PG25 d'ATALIA Certification
- ✓ Du décret n°2021-1851 du 28 décembre 2021 portant sur les dispositions complémentaires relatives à la certification mentionnée à l'article L6316-1du code du travail.
- ✓ De l'arrêté du 30 décembre 2021 fixant la date limite de financement pour les organismes de formation en cours de certification qualité au 1<sup>er</sup> janvier 2022 et prolongeant l'autorisation de réaliser l'audit initial à distance.
- ✓ Arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation

**ATALIA Certification**, certifie que l'organisme cité ci-dessus a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par le :

### Référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences

Pour les activités suivantes :

- L6313-1- 1° Actions de formation
- L6313-1- 2° Bilan de compétences
- L6313-1- 3° Les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience
- L6313-1- 4° Actions de formation par apprentissage

et est déployé sur le site suivant :

**Technoparc Epsilon 1 - 205 rue Isaac Newton, 83700 SAINT-RAPHAEL**

Sous réserve du respect des caractéristiques certifiées,  
ce certificat est valable du **08 juillet 2025** jusqu'au **07 juillet 2028**.

**Date de certification initiale : 08 juillet 2025**



**Jean-Marc LEGAGNEUR**  
Directeur ATALIA Certification

Accréditation Cofrac n°5-0628, Certification de processus, portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

ATALIA CERTIFICATION – 15 bis rue du Teillac 35410 NOUVOITOU - Tél. 02 23 07 60 45 – [www.atalia.fr](http://www.atalia.fr)

S.A.R.L au capital de 50 000 € – SIRET 401 154 711 00048 – Code APE 7022 Z PG2402a